



AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION

Avis public, est par la présente donné par la soussignée, qu'un avis de motion a été donné à la séance du conseil, le 1^{er} février 2023, concernant un :

- Règlement régissant la démolition d'immeubles ;
- Règlement concernant un comité consultatif d'urbanisme.

Un projet de règlement sera déposé à une séance ultérieure.

Donné à Authier-Nord, ce 2 février 2023.

Élise Gagnon
Directrice-générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Élise Gagnon, directrice générale, greffière-trésorière de la municipalité d'Authier-Nord, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci aux endroits désignés par le conseil.

DONNÉ à Authier-Nord, ce 2 février 2023.

Élise Gagnon
Directrice générale/Greffière-trésorière